ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 20 ET 27 JUIN 2021



Eric VRIGNON

remplaçant : Julien DELAPORTE

CANTON DE CHALLANS

Nous avons pour vous, et avec vous, une grande ambition : reconstruire l'espoir !

Reconstruire l'espoir, c'est agir pour une Vendée solidaire, faite d'égalité réelle, de fraternité humaine et de libertés retrouvées.

Nous, forces de gauche et écologiques, avons conscience du défi à relever : réunir nos concitoyen.ne.s autour d'un projet alternatif à celui qui est conduit depuis tant de décennies par la droite départementale. Ce défi, nous devons le relever, **avec vous**, pour les femmes et les hommes de notre département. Nous devons le défendre, **avec vous**, pour préserver nos ressources et nos biodiversités.

Reconstruire l'espoir, c'est porter une grande ambition de services publics, de protection et de promotion des biens communs. C'est sécuriser tous les âges de la vie pour ouvrir une nouvelle page de progrès humain. C'est prioriser l'action sociale et la solidarité.

Reconstruire l'espoir, c'est s'engager pour la jeunesse, pour la culture et pour l'éducation. C'est placer l'épanouissement humain au cœur du projet de société auquel nous aspirons.

Reconstruire l'espoir, c'est s'engager pour la sauvegarde de notre écosystème. C'est promouvoir un mode de production et de consommation écologique et social, et donner les moyens à toutes et tous d'y contribuer. C'est tendre vers une planète durable, solidaire et pacifique.

Reconstruire l'espoir, c'est renouer partout avec les principes républicains. C'est **refonder la démocratie** et rassembler. C'est donner le pouvoir à chacun.e de conquérir, de revendiquer et de mener une vie digne et émancipée.

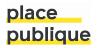
C'est pourquoi, avec vous et pour vous, nous nous engageons à placer l'Humain et l'écologie au cœur de nos actions pour le département de la Vendée, et à œuvrer pour la solidarité concrète dont notre territoire a plus que jamais besoin.















NOS ENGAGEMENTS

Renouveler les pratiques de gouvernance pour une démocratie vivante et partagée

- o Développer l'intervention citoyenne, mettre en place des budgets participatifs.
- Engager les élu.e.s à rendre compte annuellement des movens mis en œuvre.

Prioriser l'action sociale et solidaire

- Faire de l'accès au logement pour tous tes une priorité.
- o Développer les centres médicaux publics et accompagner les actions de prévention et de promotion de la santé.
- Mettre en place un revenu minimum d'autonomie pour les jeunes de 18-25 ans.
- Créer de meilleures conditions d'accueil des enfants placés en famille et en établissement.
- Organiser l'accueil inconditionnel des Mineurs Non Accompagnés.
- Soutenir et développer l'éducation populaire.
- Lutter contre les violences faites aux femmes. Généraliser le dispositif d'éviction du conjoint violent.
- Renforcer le soutien aux personnes âgées et handicapées en donnant des moyens décents aux personnels des associations d'aide à domicile.

Etre un acteur central de la transition écologique face aux enjeux climatiques

- Maîtriser l'espace et préserver les terres agricoles.
- Arrêter les grands projets en contradiction avec le plan climat.

- Agir pour préserver nos ressources, notamment les ressources en eau.
- Faire évoluer les pratiques des Vendéen.ne.s en matière de mobilité.
- O Soutenir l'installation de jeunes agriculteurs bio. Favoriser une juste rémunération des agriculteurs.
- Permettre l'accès pour tous.tes à une alimentation locale et de qualité issue d'une production paysanne.
- Soutenir la production en électricité issue d'énergies renouvelables.

Agir pour l'éducation, le sport, la culture et la jeunesse

- o Construire et rénover les collèges publics pour la réussite des jeunes.
- Proposer à chaque jeune un repas équilibré avec des produits en circuits courts. Mettre en place un barème tarifaire de la restauration scolaire en fonction des quotients familiaux.
- Repenser l'attribution des subventions départementales aux associations sportives.
- Soutenir les projets de construction et de rénovation d'équipements sportifs de proximité.
- Prendre en charge une partie du coût de la licence sportive et de l'inscription en école d'art.
- Affirmer une ambition culturelle avec un grand service public de la culture.
- o Soutenir la présence de l'éducation artistique et culturelle dans les collèges et dans les écoles.
- Promouvoir la diffusion de la culture dans le Département et soutenir les actrices et acteurs culturels et artistes.

NOS 5 PRIORITÉS POUR LE CANTON DE CHALLANS

- Réorienter les subventions départementales vers celles et ceux que la crise économique et sanitaire a particulièrement fragilisés.
- o Créer des centres de santé avec des médecins généralistes, des spécialistes et du personnel infirmier rémunérés par le département, et développer la médecine à domicile.
- Favoriser le développement des transports collectifs non-polluants pour permettre à chacun.e, en toute équité,

- d'accéder à la culture, aux services, à la santé et à l'éducation.
- o Inverser la tendance en maintenant ou en ré-instaurant tous les services publics de proximité et défendre la création des installations sportives et culturelles dans nos communes rurales.
- o Soutenir activement les circuits courts pour une alimentation saine et de qualité soutenus par des contrats avec les cantines des collèges.



Crédit photo © Bertrand Bechard - Vu par les candidat.e.s.

DELAPORTE Remplaçant - 34 ans



Betty

GRONDIN Titulaire - 43 ans Assistante maternelle



VRIGNON Titulaire - 62 ans Professeur



PROUX Remplaçante - 55 ans Agent territorial du patrimoine